

Jardins de Marcel

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 12 novembre 2013

Présents : Patricia Joud, Janine Dalmau, Anne Villaret, Michel Calléja, André Vernède, Alain Maurice, Frédéric Guiu.

Ordre du jour :

- Impression générale 2013
- Bilan financier 2013 + budget prévisionnel 2014
- Bilan commissions + propositions de modification du Règlement intérieur
- Statuts parcelles
 - proposition d'attribution
 - publication annonce dans la feuille jaune ?
 - cas de la parcelle n°2
- Proposition format lettre de renonciation
- Consommation d'eau
- Coupure d'eau hivernale
- Renouvellement adhésion FNJFC
- Gestion des déchets verts
- Relations avec école et comité de jumelage
- Projet(s) 2014?
- Autres sujets?
- Candidatures CA et Bureau
- Établissement de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale

Impression générale 2013

Alain évoque son sentiment de manque relatif de dynamisme collectif des adhérents cette année.

On a par exemple constaté que lors de l'agrandissement en 2013, il n'y a pas eu autant d'anciens qu'espérés, pour y participer (seulement 10). A peu près autant (et les mêmes pour le nettoyage des abords). Pourtant, les statuts et le règlement de l'association prévoient que nous devons tous participer aux tâches collectives qui sont l'occasion de « faire ensemble » et de partager aussi de vrais moments de convivialité.

Anne regrette que les échanges et achats de graines et autres ne soient pas plus organisés.

Janine fait remarquer qu'il y a eu des échanges mais de façon informelle, non programmée.

André propose que l'on se serve du blog pour faire vivre l'esprit associatif.

Une discussion s'engage sur les possibilités de « bourses des graines et plants », d'invitations d'« experts » pour échanger sur les techniques de jardinage, etc.

On discute d'un projet collectif pour 2014 en évoquant cette fois une tonnelle à édifier, ce qui permettrait, lors de la pleine saison de faciliter les moments de rencontre.

Bilan financier 2013 / Budget prévisionnel 2014

Actuellement, 2321,17 en banque et 68,12€ en liquide, soit 2389,29€, dont 1110€ de cautions.

A ce propos André fait remarquer que les cautions ne doivent pas entrer dans les comptes financiers. Donc environ 1280€ de trésorerie disponible.

Il y aura la facture BRL (conso 2013 + abonnement 2014, environ 620€) à régler dès début janvier

Vers la même époque, il y aura également à régler l'affiliation à la Fédération incluant les assurances (environ 400€).

En décembre il y aura les cautions à restituer aux partants (max 150€ à ce jour).

Inversement, on récupérera sur la même période les cautions des entrants (max 330€) et les cotisations et adhésions de la nouvelle année (de 1120 à 1460€).

Provision consommation d'eau 2014, environ 335€.

Disponibilité nette probable, pour d'éventuels projets, de l'ordre de 945 à 1285 (voire de 1280 à 1620€ si l'on considère que la provision consommation d'eau sera toujours payable par le reliquat de cotisations, en cas de disparition de l'association).

Il est proposé de soumettre à l'Assemblée générale les 2 options :

- 50€ de cotisation/parcelle de 100m² pour les « troisième année », comme cela était prévu
- rester à une cotisation de 60€ en prévision d'un budget 2014 qui serait plus serré (selon projets).

Bilan des commissions / Propositions de modification du Règlement Intérieur

Commission arbustes :

La situation « urgente » avait amené le bureau à faire un communiqué suite aux débats et aux préconisations faites lors de la commission. Cécile avait pu conserver ses arbustes en en déplaçant certains. Le contenu de ce communiqué a vocation à intégrer comme prévu le règlement intérieur.

Commission agrandissement parcelles :

Celle-ci a permis un agrandissement effectif à moindre frais (183,47€).

Commission fertilisants :

Animée, elle avait exclu d'instituer des obligations ou interdictions mais suggéré de privilégier plutôt des préconisations et des réflexions communes sur les usages.

Commission abri :

Il n'en est rien sorti faute de participants suffisamment motivés.

Commission caractère social de l'association :

Elle a convenu de proposer une modification du R.I. relative au mode d'attribution des parcelles allant dans le sens de ne plus retenir le seul ordre chronologique d'entrée dans la liste d'attente mais d'avoir une meilleure prise en compte des conditions personnelles des candidats.

Alain présente les propositions de modifications du R.I., au nombre de dix (incluse celle sur les critères d'attribution) :

1) *N° de version*

2) Modification relative aux critères d'attribution des parcelles

3) Suppression de la mention dérogatoire concernant la parcelle n°2

4) Modification relative à la transmission de parcelle en cours d'année

5) Modification relative à l'usage d'un formulaire de renonciation pour les démissionnaires

6) Modification relative à l'usage des fertilisants

7) Modification relative à l'autorisation de plantation d'arbustes

8) Modification relative aux obligations d'entretien

9) Suppression de la mention du Maire pour l'autorisation d'aménagements

10) Suppression d'une mention relative aux mauvaises herbes

Une discussion s'est poursuivie sur la modification n°2, lorsqu'il y aura plus de nouveaux candidats que de parcelles disponibles. Il est demandé que la modification proposée précise davantage les nouveaux critères.

Proposition d'un formulaire de renonciation standard

Suite à la possibilité, inscrite l'année dernière dans le RI, de conditionner la restitution des cautions au bon état de restitution de la parcelle des démissionnaires, Alain présente un formulaire permettant aux adhérents quittant l'association de confirmer leurs démissions et d'exprimer leurs vœux concernant la récupération de cette caution.

Ce formulaire est approuvé.

Statut des parcelles

Par délibération du Conseil municipal en date du lundi 4 novembre, l'association s'est vue autoriser à s'agrandir de 3 parcelles.

Il y aura 4 démissions (Noi et Fred Stein, Marie et André Guillermo, Gabriela et Ricardo Da Fonseca, Estelle Lacombe, libérant 2 parcelles et demie.

D'autre part, l'attribution dérogatoire de la parcelle n°2 arrive à échéance.

Il y a pour l'instant 3 entrants prévus et une demande d'agrandissement interne demandée, soit environ 3 parcelles et demie nécessaires.

Il restera 3 parcelles.

Il sera fait un appel à adhésion par publication dans la feuille jaune d'information de la commune, dès que possible.

→ Faute de temps la réunion se termine avant épuisement de l'ordre du jour.

En fin de réunion, Michel propose de modifier le contrat avec BRL pour palier les baisses de pression d'eau qu'il a constatées durant l'été.

Les considérations ci-dessous présentent ce qu'Alain aurait eu à dire sur les éléments de l'Ordre du jour n'ayant pu être traités :

Consommation d'eau

Budget 2013 : 225 euros, en prévoyant un accroissement d'un tiers du temps d'utilisation par rapport à 2012, ce qui est loin d'avoir été le cas.

Facture probable de l'ordre de 265 euros malgré les considérations ci dessus.

Soit presque 60m3 de moyenne sur la saison par parcelle de 100m2 (au lieu de 38 l'année précédente)

Coupure d'eau hivernale

A prévoir comme l'année dernière aux premières gelées, peu après l'AG? (Coupée l'année dernière le 10 décembre)?

Renouvellement adhésion FNJFC

Sur la base de notre méthode (déclaration d'une seule personne par foyer au lieu de tous les adhérents), nous avons payé cette année 364 euros.

En prenant une assurance par adhérent, nous aurions payé 560 euros.

Compte tenu de notre conso d'eau, nous devrions payer à BRL quelques 265 euros cette année.

Sans adhésion à la FNJFC, nous aurions à régler environ 645 euros soit 385 euros de plus, auxquels s'ajouterait un supplément de 15 euros d'abonnement.

Dans ces conditions et en conservant notre mode de déclaration, l'adhésion à la FNJFC semble rester financièrement rentable.

A moins de trouver une autre fédé et/ou une autre assurance avec de meilleures conditions ...

Gestion des déchets verts

Nos tas s'accroissent. Faut-il les gérer pour en faire du compost ou trouver moyen de s'en débarrasser?

Relations avec écoles et Comité de jumelage

Il est prévu de reprendre l'accueil des enfants au printemps, aux mêmes conditions que précédemment, soit une heure par semaine.

Nous sommes sollicités par le Comité de jumelage pour mettre en oeuvre une rencontre avec les visiteurs allemands lors de leur passage à Sussargues vers l'Ascension.

Je suis invité à l'A.G. du Comité de jumelage le 14 décembre.

Projets 2014 ?

Abri, tonnelle, motoculteur, kit d'outils? Autres idées ?

Candidatures CA et Bureau ?

Aucune à ce jour.

Etablissements de l'ordre du jour de l'Assemblée

Une convocation avec + ou - le même format que l'année dernière et pour ordre du jour sensiblement le même que celui du CA